



Mairie de Cuisery
Place d'Armes
71290 CUISERY
Tel : 03 85 40 11 76
Fax : 03 85 40 18 44
Email : mairie-cuisery@wanadoo.fr

Cuisery, le 31 Mai 2021

COMPTE-RENDU
Réunion du conseil municipal du 28 Mai 2021

Présents : Mmes LACROIX-MFOUARA Béatrice – PIRAT Isabelle – PRABEL Marie-Line – CHALOT Jany – DAUVERGNE Pascale – POUX Patricia – CAZIER Isabelle – SERGENT Nathalie - MASSKOURI Kaltoume.
MM.DELONG Franck - VASSAUX Jean-Jacques – MARICHY Jean-Paul – BERTHET Daniel – VIALET Eric – ANDRE Daniel – BOILLET Stéphane – PINDADO Nicolas – BAUDIN Clément.

Absent excusé : Pierre VION (a donné pouvoir à Mme LACROIX-MFOUARA)

Secrétaire de séance : Isabelle PIRAT

Le compte-rendu du conseil municipal du 23 avril 2021 est adopté à l'unanimité.

Décisions prises par délégation du conseil municipal :

- Redevance d'occupation du domaine public payée par GRDF : 907 € pour l'année 2021
- Convention local 94, grande rue signée avec M. Cédric CORTOT
- Don de l'association des anciens combattants au CCAS de 325 € suite à leur dissolution ainsi que récupération des archives et drapeau par la commune. Madame le Maire précise qu'il faudra un porte-drapeau pour les cérémonies, un groupe de conseillers municipaux pourrait être formé : Mme POUX, Mme PIRAT, M.DELONG, M.BERTHET, M.MARICHY se portent volontaires.

FINANCES

Budget Commune : Décision Budgétaire Modificative n°1 - Rapporteur : Mme PRABEL

La première décision modificative proposée est très réduite car elle consiste essentiellement à constater notre notification de fiscalité. En effet, nous avons reçu notre état de fiscalité après le vote du budget et il convient simplement d'ajuster les recettes. La réforme de la taxe d'habitation est à son terme cette année et cette recette n'apparaît plus en taxe mais compensation de l'Etat. Le conseil municipal accepte également au cours de la séance d'accorder une exonération partielle de la redevance fixe aux gérants du camping suite au retard pour l'ouverture du camping et de la restauration. La décision modificative se présente donc ainsi en équilibre :

Section de fonctionnement			
DEPENSES		RECETTES	
023 – Virement à la section d'investissement :	+ 20 100	73-Impôts et Taxes :	- 64 800
67-Charges exceptionnelles	+ 2 000	74-Dotations et subventions :	+ 86 900
Section d'investissement			
DEPENSES		RECETTES	
34- Complexe touristique	+ 8 000	021-Virement de la section de fonction .	+ 20 100
38-Centre Bourg	+ 12 100		

Réinformatisation de la Médiathèque - Rapporteur : Mme PRABEL

Notre Médiathèque peut passer à une nouvelle phase d'informatisation avec le soutien du Département de Saône-et-Loire. Un projet a été élaboré pour changer les postes informatiques (ceux des agents et ceux à disposition du public) et surtout la mise en place d'un portail de consultation/réservation pour les lecteurs. Le projet qui poursuit la modernisation des procédures, entre dans le budget prévu. Des subventions sont à demander en même temps au Département de Saône-et-Loire et à la Direction Régionale des Affaires Culturelles. Le conseil municipal, approuvé le projet et les demandes d'aides à l'unanimité.

URBANISME

Convention pour l'instruction des autorisations d'urbanisme – Rapporteur : M.DELONG

Depuis 2015, la commune a signé une convention avec le Syndicat Mixte de la Bresse Bourguignonne pour mutualiser le service d'instruction des demandes d'autorisations d'urbanisme. La mairie reste le premier guichet d'accueil pour la constitution des dossiers et le service mutualisé instruit la demande, émet les remarques techniques et établit les arrêtés. Ce fonctionnement donne entière satisfaction à tous. La participation est prévue au budget. Aussi, il est proposé de reconduire la convention à compter du 1^{er} juillet 2021. Accord à l'unanimité.

Information Plan Local d'Urbanisme Intercommunal – Rapporteurs : Mme LACROIX-MFOUARA – M.DELONG

Un point d'information est fait au conseil municipal sur l'avancement des travaux sur le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et le zonage prévu pour la commune. Le projet de cartographie est présenté avec comme date butoir le 13 juillet pour fournir des remarques à la communauté de communes. Madame le Maire et M.DELONG font remarquer que des modifications demandées par la commune n'ont pas encore été intégrées. Madame le Maire propose aux élus qui le souhaitent de former un groupe de travail sur le zonage : Mme CAZIER, M.MARICHY, M.BOILLET et M.PINDADO y participeront.

VIE ASSOCIATIVE

Demande de subvention association Jade. Rapporteurs : Mme LACROIX-MFOUARA – M.DELONG

L'association Jade intervient sur la commune pour la stérilisation des chats errants. L'association est agréée au niveau national par 30 millions d'amis. Jusqu'à présent, l'association est intervenue sans demande financière à la commune. Une demande de subvention est déposée pour l'année à hauteur de 600 €. Le conseil municipal accepte à l'unanimité le versement de cette subvention.

ADMINISTRATION GENERALE

Tirage au sort des jurés d'assises pour l'année 2022.

Il est procédé en séance publique au tirage au sort de 3 jurés d'assises parmi la liste électorale.

Questions et informations diverses

Elections régionales et départementales : un nouveau point est fait, le tableau des permanences a été envoyé. Les attestations des élus vaccinés pourront être collectées au fur et à mesure (copies). L'instruction est confirmée d'un test PCR de moins de 3 jours pour les assesseurs non vaccinés. Madame le Maire informe le conseil municipal que la liste électorale a été validée avec 1114 électeurs.

Entretien devant les propriétés : M.VASSAUX rappelle qu'en commission Travaux, il avait été évoqué le fait pour les riverains de nettoyer le trottoir devant leur propriété. Une information avait été faite dans le

bulletin municipal. Il est proposé de prendre un arrêté municipal faisant référence : cette proposition est approuvée par 14 voix pour et 5 abstentions.

M.BAUDIN demande si l'opération « nettoyons la commune » va être reconduite. Madame le Maire répond positivement dès que possible.

Mme MASSKOURI donne une information sur l'action « embellissons la commune » qui se met en place au Centre d'Animation Sociale et Culturelle. Une rencontre est demandée aux élus.

Madame le Maire propose aux élus de visiter plusieurs sites de la commune, aussi bien bâtiments communaux que lieux stratégiques de projets, la date du samedi 4 septembre 2021 à 09h00 est arrêtée.

Mme PIRAT distribue aux conseillers le programme des prochaines activités au Centre d'Animation Sociale et Culturelle.

Mme CHALOT donne une information sur les filets mignons.

Le prochain conseil municipal est fixé au vendredi 25 juin.

LE MAIRE
Béatrice LACROIX-MFOUARA

